

Groupe



**Mise à disposition du prospectus relatif
au projet d'augmentation de capital réservée à HNA Tourism Group**

Paris, le 21 janvier 2016 – Le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs annonce aujourd'hui avoir mis à la disposition du public un prospectus à l'occasion de l'admission sur le marché réglementé d'Euronext à Paris d'actions nouvelles souscrites en numéraire dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à HNA Tourism Group d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 24.680.730,96 euros par émission de 980.172 actions nouvelles au prix unitaire de 25,18 euros.

Ce projet d'augmentation de capital sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de Pierre et Vacances SA qui se tiendra le 4 février 2016.

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et notamment des articles 211-1 à 216-1 de son Règlement général, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°16-033 en date du 20 janvier 2016 sur le prospectus.

Le prospectus est composé :

- du document de référence de Pierre et Vacances SA, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 décembre 2015 sous le numéro D.15-1097,
- de la note d'opération, et
- du résumé du prospectus inclus dans la note d'opération.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Pierre et Vacances, L'Artois – Espace Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai, 75947 Paris Cedex 19. Le Prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de Pierre et Vacances (<http://www.groupepvcp.com>) et de l'AMF (www.amf-france.org).